

Qualification de type (Mécanicien aéronautique)

CATEGORIE : A

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel sédentaire du transport aérien**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **20/11/2003**

Mots clés : **avionique**, **systèmes**, **aéronef**, **mécanicien**

Identification

Identifiant : **324**

Version du : **29/05/2015**

Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Rgl't UE n° 1321/2014 du 26/11/2014

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La qualification de type est une composante de la licence de mécanicien. Les prérogatives de certification du mécanicien s'exercent sur les types d'aéronefs identifiés sur sa licence : le mécanicien aéronautique ne peut exercer son métier sur tel ou tel type d'aéronef sans en détenir la qualification.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun;

Descriptif général des compétences constituant la certification

connaissance de l'aéronef et de ses systèmes,

entretien,

réparation

Public visé par la certification

- apprentis, salariés, demandeurs d'emploi

Modalités générales

Le candidat à une qualification de type de vra suivre une formation au type, théorique et pratique ; la formation théorique et pratique sont dispensées par un organisme agréé (PART 147) . Cette formation est d'une durée variable en fonction du type d'aéronef. Le formation théorique est sanctionnée par un examen théorique (QCM), la formation pratique est validée par une évaluation sur ses connaissances de l'aéronef, ses aptitudes techniques et son attitude face à l'environnement aéronautique (sécurité, facteurs humains).

Liens avec le développement durable

Aucun

Evaluation / certification

Pré-requis

Détention des 13 modules théoriques de la licence de mécanicien aéronautique (niveau bac pro aéronautique avec mention complémentaire)

Compétences évaluées

Parler avec assurance de l'aéronef et de ses systèmes,

Assurer la réalisation en toute sécurité des travaux de maintenance et d'inspection,

utiliser correctement la documentation technique et les outils spécifiques du mécanicien aéronautique.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de délivrance de niveau

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :
certificat de reconnaissance valable dans toute l'Union européenne

Centre(s) de passage/certification

- Organismes agréés PART 147 par la DGAC

Plus d'informations

Statistiques

établies par la DGAC

Autres sources d'information

—